

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF L'ART DE SE SERRER LES COUDES

En ces temps de soubresauts dans l'économie mondiale, plusieurs entreprises ont la vie dure. Et si la solution était de se serrer les coudes plutôt que la ceinture ?



PAR NATHALIE CÔTÉ

En cette Année internationale des coopératives, force est de constater que le mouvement se porte bien. Même en 2009, pendant la récession, le chiffre d'affaires des coopératives non financières québécoises a connu une progression de 28%. Des études ont aussi démontré que les *coops* avaient mieux traversé la crise que d'autres entreprises.

« Les coopératives ne sont pas LA solution, mais elles en font partie. Les économies qui se sont le mieux sorties de la crise sont celles qui avaient des secteurs privés traditionnels, étatiques et coopératifs forts », note Michel Lafleur, directeur de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke.

UN MODÈLE DIFFÉRENT

La raison d'être de la coopérative est de répondre aux besoins de ses membres. « Elles visent à faire des profits, mais pas sur le dos des membres », illustre Suzanne Gendron, vice-présidente, soutien à la présidente et à la direction chez Desjardins et membre du comité organisateur du Sommet international des coopératives qui aura lieu à Québec cet automne. Le contexte est différent et cela teinte grandement la vision des coopératives. « Elles ne font pas face à la tyrannie du trimestre, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas aux prises avec des actionnaires qui vont retirer leurs billes au moindre choc », note Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

De plus, les coopératives sont gérées démocratiquement sur la base d'un vote par les membres lors des assemblées générales. Cela n'a toutefois pas que des avantages. Comme plusieurs personnes doivent partager la même vision, le démarrage est souvent plus exigeant. La capitalisation est aussi plus ardue. « Comme le capital investi ne donne pas droit à plus de pouvoirs, certains

investisseurs sont plus frileux. C'est un problème qu'on essaie de pallier en mettant en place des fonds de développement coopératifs et des mesures fiscales », précise Mme Simard. Reste qu'une fois sur les rails, les coopératives présentent un taux de survie supérieur aux entreprises traditionnelles, soit 62% contre 35% sur cinq ans et 44% contre 20% sur dix ans.

DIFFÉRENTS BESOINS, DIFFÉRENTES COOPÉRATIVES

Le Québec a l'une des plus grandes concentrations de coopératives et mutuelles au monde. Il en compte 3300 dans différents domaines.

On en retrouve notamment plusieurs en agriculture, afin de permettre aux agriculteurs d'unir leurs forces pour transformer et distribuer leurs produits.

Dans le secteur de l'habitation, elles favorisent l'accès au logement pour des milliers de familles. Au Canada, 250 000 personnes résident dans plus de 2 100 coopératives d'habitation. Plus de la moitié sont situées au Québec.

Récemment, dans le domaine funéraire, les coopératives ont contrecarré les plans d'expansions des multinationales. Résultat : le coût des funérailles a baissé un peu partout au Québec. Il est même deux fois moins élevé qu'ailleurs au pays !

Au cours des dernières années, plusieurs Québécoises se sont également regroupées pour créer des coopératives de santé. L'objectif : attirer des médecins et faciliter l'accès au soin. Entre 1994 et 2008, leur nombre est passé de 22 à 108.

Et ce ne sont là que quelques exemples !

LE TRANSFERT D'ENTREPRISE : UNE OPPORTUNITÉ

Relativement peu nombreuses, les coopératives de travailleurs présentent toutefois un fort potentiel en raison des transferts d'entreprises liées au départ à la retraite de plusieurs entrepreneurs. « Au Québec, c'est presque deux PME sur

trois qui vont changer de mains. Il s'agit d'une opportunité pour des coopératives de travailleurs. Il ne faut pas que le

**Les coopératives
présentent un taux
de survie supérieur
aux entreprises
traditionnelles,
soit 62% contre
35% sur cinq ans
et 44% contre
20% sur dix ans.**

mouvement coopératif manque ça, estime M. Lafleur. Faute de relève, des entreprises sont souvent vendues à des entreprises étrangères qui, ensuite, déménagent le siège social et une partie de leurs activités ailleurs. »

Mais pour favoriser l'éclosion de telles initiatives, le mouvement coopératif devra s'efforcer de faire connaître davantage son modèle. Depuis quelques années, le CQCM a décidé de s'attaquer à ce problème. « Dans les années 90, nous avons réalisé que toute une génération n'avait aucune idée du fonctionnement des coopératives, convient Mme Simard. Nous nous sommes beaucoup investis pour que les valeurs coopératives soient inscrites dans le projet éducatif lors de la réforme de l'éducation. Nous avons aussi réalisé des outils pour aider les enseignants à monter des projets coopératifs en classe. »

Les graines sont semées, le potentiel est là, reste à voir à quel point le modèle coopératif fleurira !